

« Jean Arthuis - TVA à 5 % dans la construction de logements sociaux - « François Hollande se trompe de cap » »

21/03/2013

Jean Arthuis - TVA à 5 % dans la construction de logements sociaux - « François Hollande se trompe de cap »

En décidant de ramener à 5 % le taux de TVA dans la construction de logements sociaux, François Hollande se contredit et se trompe de cap.

Je me suis réjoui, à la suite du rapport Gallois, de la reconnaissance implicite des vertus de la TVA sociale que constitue le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi, baisse des charges sociales financée par un supplément de TVA). Pour marginal et cosmétique qu'il soit, j'y ai vu un premier pas prometteur.

Hélas, le Président de la République retombe dans ses vieux sabots. Est-il conscient de l'ampleur croissante du nombre d'ouvriers polonais, roumains, bulgares, espagnols... qui participent aux chantiers du bâtiment et des travaux publics ? Ils opèrent sous forme de « prestations de services », cela veut dire que leur salaire et les charges sociales sont versés dans leur pays d'origine. Dès lors, la seule solution crédible et d'alléger les charges sociales et d'augmenter la TVA.

Décidément, François Hollande reste dans la politique spectacle et se soumet à la tyrannie du court terme. Manque de lucidité, manque de courage, opportunisme ?

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)